



AVIS PUBLIC Dépôt du rapport de l'auditeur et du rapport financier 2020 de la Municipalité des Cèdres

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal,

AVIS PUBLIC EST, par les présentes, donné par M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, que le rapport du vérificateur et le rapport financier 2020 seront déposés lors de la séance ordinaire du 8 juin 2021 à 19h30 qui se déroulera par vidéoconférence.

L'enregistrement de cette séance sera disponible le 9 juin 2021 sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 2^e jour du mois de juin 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie par les présentes, que j'ai affiché le présent avis public concernant le dépôt du rapport du vérificateur et le rapport financier 2020, aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité en date du 2 juin 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour du mois de juin 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire trésorier